



Compte-rendu

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 27 janvier 2021

Présents : Jean-Claude TRAMESEL / Valérie GARET / Francis THIEBAUT / Michèle LEPAUL / Antonin SIMOES / Michel BORDOT / Sylvain PETITGENET / Anthony MARIE / Henri DE MALLIARD / Marguerite COURTOY / Francis DESCHASEAUX / Marc DOILLON / Ghislain JACQUEY / Anne LEONARD / Véronique GRANDJEAN / Didier BAERT / Martine GRILLOT / Benoit MIEGE / Alain GRILLOT / Christiane GROSJEAN / Jean-Pierre ARGENTON / Corinne THIERY / Benjamin ROULEAU / Bernard ROGER / Jean-Louis GRANDHAIE / Patrick LAURENT / Jean-Daniel GEROME / Daniel CLAUDEL / Michel DESIRE / Bernard GALMICHE / Pascal BIGE / Noëlle GRANDJEAN / Hervé LEROY / Thierry BELLONCLE / Sabine LARUE / Gaston VILMINOT / Bruno MACHARD

Absents : Philippe LABACHE / Jean-Luc BRULE / Michel DELAITRE / Nicolas CHOUX / Denis FOURRIER / Daniel VINEY / Christian CHASSARD / Paul NIGAY / Pascal SIMONIN / Michel RICHARD / Alain ROBERT / Marie-Jeanne MOUGIN / Rachida LAOUFI-SABER / Jacinthe NAIDET / Jean JOAQUIM

Titulaires ayant donné une procuration : Christiane OUDOT (à Benoît MIEGE) /

Excusés : Patricia AUBRY / Thierry COUSIN / Véronique HUMBLOT / Aurélien GRAS / Luis DA SILVA / Bernard GAUTHIER / Claude FOURNIER / Thierry BORDOT

Suppléants remplaçant les titulaires absents : Martine WOLFER (remplaçant Thierry COUSIN) / Frédérique MATTENET (remplaçant Bernard GAUTHIER) / Bruno MOUTON (remplaçant Claude FOURNIER)

Ont participé : Patrick CANNET / M-Alyette JACQUES / Julie DURUPT / Alice GRANDJEAN / Angélique JEANNIN / Nathalie LEGAT / Violaine PETEY

Avant l'ouverture de la séance, M. Joël BRICE, Président du SYTEVOM et M. Christophe TARY, Directeur, sont intervenus pour présenter le syndicat, son budget et l'évolution de la tarification du traitement des déchets ; S'en est suivi un temps d'échange avec les élus communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Michel BORDOT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance du 16 décembre 2020

Le compte-rendu du 16 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

1. Etat des décisions du Président et du Bureau dans le cadre de leurs délégations du Conseil communautaire

Décisions du Président :

- Arrêté n°2021-DIV-001 portant délégation de fonction à Jean-Claude TRAMESEL en matière de développement et d'aménagement numérique, pour assurer le suivi de la phase opérationnelle de déploiement FTTH et FTTO ainsi que le suivi de la couverture téléphonie mobile du territoire.
- Arrêté n°2021-DIV-002 portant opposition au transfert automatique des pouvoirs de police spéciale, hors police spéciale liée à la compétence habitat.

Délibération du Bureau n°2021-B001 relative au bail dérogatoire signé avec la SARL « Bois de la Lanterne » pour la plateforme bois de Fontenois-la-Ville dans l'attente de la signature de l'acte de cession ;

Le conseil communautaire prend connaissance de ces délibérations.

2. Désignation des représentants de la CCHC au SICTOM du Val de Saône - Modification

Suivant l'avis favorable du Bureau du 20/01/2021, Monsieur le Président propose de modifier la désignation des représentants au SICTOM suite à demande de la commune d'Aillevillers-et-Lyaumont de ne plus être représentée à l'organe délibérant du SICTOM .

Au regard des 2 candidatures reçues (Fontenois-la-Ville et de Fontaine-lès-Luxeuil) et en l'absence des représentants des communes concernées, le conseil choisit de retenir la première déposée, à savoir celle de Fontenois-la-Ville.

VOTES : 41 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité la modification des représentants au SICTOM du Val de Saône :

- **Organe délibérant :**

Fontenois-la-Ville - Titulaire : Isabelle BEAUMONT – Suppléant : Florent ACCORSI

- **Organe consultatif :**

Aillevillers-et-Lyaumont - Titulaire : Jean-Claude TRAMESEL – Suppléant : Valérie GARET

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3. Aide à l'immobilier d'entreprise – SARL Bois de la Lanterne – Site FONTENOIS LA VILLE

Suivant l'avis favorable du Bureau du 06/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 9 500 € dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprise au profit de SARL BOIS DE LA LANTERNE ;
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

M. Ghislain JACQUEY quitte la salle et ne prend pas part au vote.

VOTES : 40 Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

4. Aide à l'immobilier d'entreprise PME / TPE - Le PETIT BOUVARD – VAUVILLERS

Suivant l'avis favorable du Bureau du 06/01/2021, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 421,60 € à l'institut de beauté « LE PETIT BOUVARD » ;
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 41 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

5. CCI - Animation de la démarche « Territoires d'Industrie » - complément

Suivant l'avis favorable du Bureau du 06/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver la participation de la CCHC au financement du poste d'animateur « Territoires d'Industries » à hauteur de 6 746 €/ an pendant 3 ans, en application d'un clé de répartition indexée à 50% sur la population et à 50% sur le nombre d'entreprises industrielles ;
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

M. Marc DOILLON demande si des aides spécifiques à destination des entreprises sont mises en œuvre.

Monsieur le Président précise que ce programme, piloté par le Pays des Vosges Saônoises, en est au stade de l'élaboration des fiches actions en vue de signer le contrat « Territoires d'Industrie » avec l'Etat. Il ne s'agit pas de nouvelles aides mais d'un fléchage de celles existantes. Ce programme a

recentement été fusionné avec le plan de relance qui prévoit un volet de soutien à l'industrie (structuration de la filière bois par exemple ou la problématique de la revalorisation des friches industrielles).

VOTES : 41 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

6. Aménagement du bâtiment de Lufkin 1 – études de faisabilité

Suivant l'avis favorable du Bureau du 06/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire d'approuver ces études de faisabilité.

M. Benoît MIEGE rappelle la génèse de ce projet initié par la commune de Fougerolles 5 ans auparavant et repris par la CCHC à la suite du transfert de compétence.

Pour avancer dans la démarche de cession du site de Lufkin à Action 70 pour la partie Est (6000m²) et à la CCHC pour la partie Ouest (4000m² environ), il est nécessaire de solliciter une étude architecturale (distribution intérieure, ouverture de fenêtres, etc.) et de vérifier la faisabilité technique et financière de ce projet.

Mme Michèle LEPAUL note le risque de lancer des études sur un ensemble qui n'appartient pas à la CCHC. M. Miège précise qu'une proposition ferme de vente a été faite à hauteur de 117 000 € ; « cette étude doit nous permettre ou non de valider cette acquisition ».

Mme Véronique GRANDJEAN s'interroge sur les retours sur investissement d'un tel projet.

M. Benoît MIEGE indique que les cellules artisanales du bâtiment qui intéresse la CCHC seraient soit louées, soit vendues à des entreprises. « Elles devraient rapidement trouver preneur au vu de la demande. »

M. Michel DESIRE souligne que ce site contribuera à augmenter la capacité d'accueil des entreprises de la CCHC.

M. le Président rappelle que les usages prévus pour ce site sont fortement sollicités par les entrepreneurs lors des Clubs Affaires (salles de formation, de réunion et plateau technique notamment).

Enfin, M. Ghislain JACQUEY relève que ce projet permettrait d'éviter l'apparition d'une nouvelle friche industrielle sur le territoire.

VOTES : 41 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

7. Convention d'objectifs avec l'OT Luxeuil-les-Bains Vosges du Sud – Avenant n°2

Suivant l'avis favorable du Bureau du 06/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver l'avenant n°2 à la convention d'objectif avec l'Office de Tourisme de Luxeuil-les-Bains Vosges du Sud ;
- De l'autoriser à signer tous documents afférents à ce dossier.

Monsieur Marc DOILLON souhaiterait que le bilan comptable de l'OT soit présenter et mesurer les impacts du COVID -19 sur l'activité ; la contribution de la CCHC correspondant à 7,56 € /habitant.

Monsieur Michel DESIRE rappelle le rôle de l'OT, les bénéfices pour le territoires et la contribution à son attractivité. « Dans le contexte actuel – crise sanitaire, déménagement de l'OT reporté suite au retard des travaux, il ne serait pas pertinent de signer une nouvelle convention, d'où la proposition, dans l'attente, d'un avenant. »

Après échanges, les élus conviennent que l'élaboration d'une nouvelle convention devra être rapidement envisagée et que la contribution de la CCHC devra être réévaluée.

VOTES : 41 Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 1

Le conseil communautaire approuve cette proposition à la majorité absolue.

8. Convention URACoFor 2021

Suivant l'avis favorable du Bureau du 06/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver l'adhésion 2021 à l'URACoFor pour l'année 2021 ;
- De l'autoriser à signer la convention d'accompagnement et tous documents afférents à ce dossier.

M. le Président rappelle que la CCHC propose aux communes des actions d'accompagnement dans la gestion et l'exploitation de leur domaine forestier, via le partenariat avec l'URACoFor.

M. Alain GRILLOT précise que les 30 jours de prestations peuvent servir d'appui aux communes intéressées sur les problématiques liées à la gestion de leur forêt (création d'un budget annexe, traitement des biens sans maître, etc.)

VOTES : 41 Pour : 40 Contre : 1 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à la majorité absolue.

9. Compétence « Autorité Organisatrice des Mobilités » (AOM) - Positionnement de la CCHC

Suivant l'avis favorable du Bureau du 20/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- de refuser le transfert de la compétence « Autorité Organisatrice des Mobilités » ;
- et d'affirmer le principe de subsidiarité entre la Région, la CCHC et les communes afin de développer tous les moyens qui faciliteraient la mobilité de nos concitoyens ainsi que ceux qui participeraient à la réduction de notre impact carbone.

M. Michel BORDOT fait remarquer que cette compétence recouvre un ensemble de missions étendues et complexes à gérer pour une Communauté de Communes.

M. le Président précise que « la CCHC ne s'interdira pas de réaliser une aire de covoiturage et les communes de maintenir un service local de transport à la demande, dans le cadre du principe de subsidiarité ».

VOTES : 41 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

TECHNIQUE – EAU-ASSAINISSEMENT

10. Travaux de renaturation du ruisseau « Merdey » à Jasney – Plan de financement modifié

Suivant l'avis favorable du Bureau du 20/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver le plan de financement modifié faisant apparaître un solde net à la charge de la CCHC de 18 213,69 € (compétence GEMAPI) ;
- De solliciter les subventions auprès du CD 70 ;
- De autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Jasney et tous documents afférents à ce dossier.

Mme Michèle LEPAUL s'interroge sur les autres actions menées dans le cadre de la compétence GEMAPI. M. le Président rappelle les travaux d'enrochement à Fougerolles-St-valbert, les aménagements aux Usines Réunies à St-Loup-sur-Semouse.

VOTES : 41 Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

11. Multi-accueil de Fougerolles-St-Valbert – Convention avec Familles Rurales

Suivant l'avis favorable du Bureau du 20/01/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver la convention avec Familles Rurales, pour une durée de 3 ans, du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023 ;
- De l'autoriser à signer la convention et tous documents afférents à ce dossier.

VOTES : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

12. France Services – Vauvillers – Evolution du projet

M. Bruno MACHARD présente le contexte et la génèse du projet, ainsi que ses évolutions au niveau national (Labellisation des Maisons France Services, maillage territorial du service public...). « L'opportunité de maintenir des services postaux est venue se greffer au projet. »

Plusieurs conseillers communautaires s'interrogent sur le coût résiduel de l'agence postale pour la CCHC et sur l'équité avec les agences postales communales.

Mme Sabine LARUE relève que cela crée un réel service de proximité pour les usagers.

Un long débat s'en suit.

M. le Président précise que le service postal entrerait dans les missions des agents France Services au même titre que celles déjà assurées avec les partenaires actuels, « la gestion des agences postales sur le territoire n'étant pas de la compétence de la CCHC ». Cela permettrait à la CCHC de bénéficier d'une subvention et ainsi de couvrir le besoin de financement complémentaire de la masse salariale (1,6 ETP) de France Services à Vauvillers. « La discussion sera reprise en commission... »

Le conseil communautaire prend acte de ces informations.

Calendrier :

- 3 et 4 février 2021 : groupes de travail réunissant les Maires autour du projet de territoire
- 22 février 2021 à 14h : Commission Locale d'Evaluation des Charges Tranférées (CLECT)
- 4 mars à 9h : Comité de Pilotage -transfert de compétence Eau et Assainissement
- 17 mars 2021 : prochain Conseil Communautaire (Débat d'Orientations Budgétaires)

La séance est levée à 22h45.